LES CONTRAINTES DU STYLE

Alexandrina Mustăţea – Universitatea din Piteşti

Résumé

Tout en étant un moyen inhérent de communication, le style se soumet à une triple détermination : linguistique, sociolectale et idiolectale. Comme l'objet de notre étude est le style du texte littéraire, nous limitons nos observations à cette unique sphère.

1.1. En tant que trait inhérent du langage, la *stylisticité* coexiste avec la *grammaticalité*, la *sémanticité* et l'*argumentativité*. La dimension linguistique du texte littéraire est repérable au niveau des *phrases hors contexte*, qui doivent répondre à des exigences de bonne formation syntaxique, transmettre un sens ou valeur informative, calculée sur le sens des mots qui les composent, orienter argumentativement, c'est-à-dire comporter des *instructions* (connecteurs) à même de suggérer des classes de conclusions, porter des marques formelles de stylisticité, constitutives de valeurs expressives.

Cette superposition de valeurs informatives, impressives et expressives est créatrice de tensions qui peuvent accréditer l'idée de l'existence de contradictions entre la stylisticité, d'une part, la grammaticalité et la sémanticité, d'autre part. La définition du style comme *écart*, comme *agrammaticalité*, s'inscrit dans une telle vision. En remplaçant le concept d'écart par celui d'*acceptabilité*[1], l'apparente contradiction se résorbe. Ce concept relativise les notions de *correction* et de *norme* linguistiques. L'acceptabilité se situe à la frontière floue entre la *normativité* et l'*intelligibilité*. Elle n'est pas à concevoir comme une limite, mais comme un *horizon*. Une phrase sera jugée comme s'inscrivant dans cet horizon si elle est à même de transmettre des valeurs informatives, impressives et expressives, autrement dit si elle est intelligible. Une phrase grammaticalement correcte peut être inintelligible, donc inacceptable, tout comme une phrase peut être grammaticalement incorrecte et pourtant intelligible, donc située dans l'horizon d'acceptabilité.

[1] Dans ce qui suit, nous sommes en bonne mesure redevable au modèle textuel avancé par Robert Martin dans son ouvrage *Pour une logique du sens*, PUF, Paris, 1983

BDD-A23840 © 2005 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:03:57 UTC)

L'acceptabilité est elle-même relative et graduelle. Une phrase sera plus ou moins acceptable non en soi, mais par rapport à d'autres phrases.

Le degré d'acceptabilité des phrases ne peut être jugé hors contexte. Or une phrase en contexte est une phrase actualisée, c'est-à-dire un *énoncé*. La phrase est une construction théorique, une abstraction, une unité linguistique alors que l'énoncé est une *unité discursive*. Le texte littéraire comporte une *composante phrastique*, la seule prise en charge par la stylistique de l'écart, à laquelle s'ajoute la *composante discursive*, qui intègre les phrases dans le discours et qui produit ses propres règles de bonne formation. Ces règles imposent que la phrase constitue un ensemble *cohésif* avec son entourage linguistique (*cotexte*), c'est-à-dire qu'elle puisse être acceptée comme suite possible de la phrase précédente. La *cohésion discursive* se fonde sur des phénomènes d'isotopie, d'anaphore, de continuité thématique, argumentative, stylistique, et de communauté présuppositionnelle. La *cohésion* elle-même est relative et, donc, appréciable en termes d'acceptabilité. Un texte sera plus ou moins cohésif, c'est-à-dire discursivement plus ou moins acceptable, non pas en soi, mais par rapport à d'autres textes.

Enfin, le texte renferme une *composante pragmatique*, qui ajoute à l'exigence de *cohésion* celle de *cohérence*. Cette composante fait intervenir dans le calcul du sens interne des données extralinguistiques : codes autres que linguistique, connaissances situationnelles, connaissances d'univers, intentions et implicites que le texte recèle, qui construisent les véritables *significations* textuelles. L'exigence de cohérence est toute aussi relative que les autres, pouvant être définie elle aussi en termes d'évaluation d'acceptabilité.

Cette vision sur le texte relève d'une *pragmatique interne*, pour laquelle le texte est un ensemble plus ou moins cohésif et cohérent d'énoncés, qui permet son interprétation du fait qu'il explicite lui-même, au moins partiellement, les donnés situationnelles, d'autres données étant socialement précodées et, de par là même, à la portée de l'interprétant.

L'évaluation d'acceptabilité phrastique, discursive et pragmatique du texte rend le concept d'écart inopérant. Elle explique l'absence de contradiction interne du langage et la manifestation de la stylisticité, à côté des autres trais inhérents du langage, dans le prolongement de la phrase, leur continuité dans les composantes discursive et pragmatique du texte.

1.2. Le texte littéraire peut être envisagé également d'un angle pragmatique externe, comme énoncé global en relation de communication avec l'*institution de la littérature*, qui a ses instances, ses règles et son réseau de relations, son *sociolecte* relevant d'une pratique sociale et imposant ses genres textuels, avec leur spécificité stylistique.

BDD-A23840 © 2005 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:03:57 UTC)

L'institution de la littérature produit son propre *système normatif*, réseau de *codes* et de *compétences*, et son *système de relations*, définissable en termes de *contrats littéraires*. Elle est censée délimiter le champ de la littérature et rendre compte de ses catégories et lois génériques et spécifiques.

L'institution de la littérature n'impose rien, elle enregistre les faits et les *codifie*, fonctionnant plutôt comme un repère, par rapport auquel se situe tout texte particulier. Ce repère concerne en égale mesure le créateur et le récepteur du texte. Le premier entretient avec les codes un rapport ambivalent de prise en charge et de refus de certains de leurs éléments constitutifs, ce qui assure au texte, d'une part, l'inscription dans le continuum de la littérature, le taux de tradition, voire de répétition, nécessaire à la communication littéraire, et d'autre part, le progrès, le taux d'innovation qui fait la différence par rapport aux textes des autres et qui incite, de la sorte, à la lecture. Le second y voit un fonds de textes, plus ou moins présents dans sa mémoire et un répertoire de règles qui déterminent finalement son *horizon d'attente* face à tout texte nouveau.

La production et la réception du texte mobilisent un type particulier de *compétence*, générée par la fréquentation de l'institution de la littérature, avec ses textes et ses codes, la *compétence littéraire*. Savoir plus ou moins général ou particulier sur le phénomène littéraire, variable d'un individu à l'autre, elle se greffe sur les compétences extra littéraires des participants à l'acte littéraire.

L'institution littéraire classe les textes dans des catégories génériques (prose, poésie, théâtre) ou spécifiques (roman, nouvelle, sonnet, drame, etc.) et détermine la perception de la littérature comme création *conventionnelle*, plus ou moins *ritualisée*. Les conventions concernent les genres, les sous genres ou espèces, les modes d'énonciation, les formes typographiques, les figures de style et les thèmes.

Le *système de relations* institue des *contrats*, d'une part entre l'institution, à travers les conventions littéraires qu'elle enregistre, et les participants à la pratique littéraire, l'auteur et le lecteur, d'autre part entre les participants eux-mêmes.

Pour l'auteur, l'institution est un système de référence, mi-constrictif, dans le sens qu'il dessine un cadre conventionnel d'où l'on ne peut sortir sans quitter le territoire des lettres, mi-permissif, par ce qu'il accepte un jeu important de variables.

Pour le lecteur, la même institution est un inventaire de conventions et de textes, qui joue un rôle important dans la formation de sa compétence littéraire et qui détermine de manière décisive son *horizon d'attente*.

L'auteur et le lecteur participent d'un *contrat de lecture*, manifestation littéraire du *principe de coopération* gricéen. En vertu de ce contrat, le texte est un macro acte de communication ou

BDD-A23840 © 2005 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:03:57 UTC)

d'énonciation produit par un auteur à l'intention d'un nombre indéterminé de lecteurs, où l'auteur procède à la mise en oeuvre de stratégies scripturales à même d'assurer sa *lisibilité*, en anticipant ou, au contraire, en contrariant l'horizon d'attente des derniers. Le lecteur n'y est pas une simple cible, mais une présence redoutable, agitant le spectre de l'échec, du possible refus du contrat, de la non lecture. Le fait qu'il est toujours là, que l'auteur ne peut ne pas tenir compte de sa présence, lui rend le statut de co-énonciateur du texte.

On voit bien qu'aux déterminations *intra textuelles* du style, de nature linguistique, discursive et pragmatique, qui entraînent des *évaluations d'acceptabilité*, s'ajoutent des déterminations *externes*, *sociolectales*, conventionnelles, inscrites dans les jeux de la littérature comme institution et dans les contrats de lecture, déterminations mesurables en *évaluations de lisibilité*. La *lisibilité* est la finalité de tout texte, le but ultime qui détermine les stratégies scripturales et stylistiques de l'auteur.

1.3. L'*idiolecte* est un système de normes textuelles propres à un auteur. En matière de style, ce système représente l'inscription textuelle de la prédisposition naturelle de l'auteur pour un certain type de perception paradigmatique et syntagmatique du monde et de re-création esthétique des données du réel, déterminée par ses structures mentales.

Cette prédisposition se manifeste dans le *domaine micro stylistique*, au niveau de la construction des figures, et dans le *domaine macro stylistique*, au niveau de l'enchaînement des figures. De ce point de vue, on peut parler essentiellement de *style analogique* et de *style logique*, respectivement de *style conjonctif* et de *style disjonctif*.

Les schémas constitutifs des figures, que l'on pourrait nommer *rhétoriques* ou *stylistiques*, sont de deux types : *analogiques* et *logiques*.

Les schémas *analogiques* sont à concevoir comme relations de substitution, d'identité, d'équivalence, d'opposition, etc., entre deux ou plusieurs représentations d'objets, ayant comme point de départ un rapport comparatif, qui favorisera les traits communs ou, au contraire, les traits divergents de ceux-ci.

Les schémas *logiques* mettent deux ou plusieurs représentations d'objets en rapport causal, spatial ou temporel, générant les figures par causalité, par inclusion, par répétition, par contiguïté, etc.

Ces schémas *internes*, constitutifs des figures de la pensée, ne sont ni divergents, ni indépendants : tout schéma analogique a, foncièrement, une raison de nature causale, spatiale ou temporelle, et tout schéma logique entraîne un processus de type substitutif. Ils représentent deux

BDD-A23840 © 2005 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:03:57 UTC)

manières différentes de percevoir les objets du monde et de les reproduire mentalement, donnant naissance au sens figuré et aux mécanismes de son décodage.

A côté de ces opérations ponctuelles, il existe des *schémas combinatoires* ou *externes*, qui ont le rôle de mettre en relation les figures elles-mêmes. Ils pourraient être classifiés en *schémas conjonctifs* et *disjonctifs*.

La perception et la conception de l'univers comme un tout dont les éléments se cherchent des *affinités* de nature analogique, au-delà de tout obstacle spatio-temporel ou rationnel, se situent sous le signe de la *conjonction*. Les principes des schémas conjonctifs sont la *continuité* et la *cohérence*, l'articulation des figures se faisant essentiellement par *accumulation* d'éléments convergents, par *concaténation* et par *transformation*.

Les *schémas disjonctifs* témoignent d'une autre manière de voir le monde et de le reproduire mentalement, une manière analytique, par laquelle la totalité est soumise à une véritable dissection, ses parties composantes sont disloquées, singularisées, rompues de l'ensemble qui les comprend. Les schémas disjonctifs ont comme principes de base la *discontinuité* et l'incohérence. L'articulation des figures se fait par *juxtaposition arbitraire* et par *concaténation apparente*, créatrice de fausses liaisons.

Un certain type de style n'apparaît à l'état pur qu'exceptionnellement. Le plus souvent il ne s'agit que de *dominantes stylistiques*.

En général, entre les dominantes micro et macro stylistiques s'établissent des rapports biunivoques : les figures analogiques se combinent d'habitude de manière conjonctive, alors que la prédilection pour les figures logiques va de pair avec la disjonction.

BIBLIOGRAPHIE

Ducrot, O., *Les Mots du Discours*, Paris, Ed. De Minuit, 1980

Ducrot, O., *Le Dire et le Dit*, Ed.de Minuit, 1984

Mainguneau, D., *Pragmatique pour le discours littéraire*,

Martin, R., *Pour une logique du sens*, PUF, Paris, 1983

Molinié, G., *Eléments de stylistique française*, PUF, Paris, 1986

Mustățea, A., *Elemente pentru o poetică integrată*, Timişoara, Helicon, 1998

Rastier, F., *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 1989

BDD-A23840 © 2005 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:03:57 UTC)